

Compte rendu de la réunion du chemin des P'tits Curieux

du jeudi 17 novembre 2016

Présents : M.Barré ; Mme Robin (Mairie) -M.Guerrier (Graphiste)-Mme Chevillard (Illustratrice)- M. Duval (MNE)-M.Boulay (CIN)-Mme Launay :Mme Riollet et Mme Guerrier (enseignantes de l'école publique Elise Freinet) -M.Foucaud ; M. et Mme Favris ; M. (membres de l'association « à la rencontre du passé de St Jean »)

Excusés : Mme Noire (Ecole privée Sainte Marie) ; M.Noire (Membre de l'association « A la rencontre du passé de St Jean ») –Mme Durand (Mairie)

L'ordre du jour :

- 1- Présentation de M.Guerrier et de Mme Chevillard
- 2- Rappel des enjeux du projet
- 3- Parole au graphiste (les documents reçus ou non, les demandes et questionnement...)
- 4- Présentation des illustrations de Mme Chevillard
- 5- Présentation précises des panneaux (mesures-dimension-matériau...) et du budget par la mairie
- 6- La réalisation des deux panneaux de présentation du sentier et les plaquettes
- 7- Calendrier des rencontres et actions pour l'année 2016-2017 (réunion, inauguration....etc)

1- Présentation de M.Guerrier et de Mme Chevillard

Nous avons commencé par un tour de table et excusé M. et Mme Noire qui, pour des raisons personnelles, ont été contraints de ne pas assister à cette réunion.

2- Rappel des enjeux du projet

Un bref rappel du projet a été fait :

Le chemin (au lieu de « sentier ») est composé de 17 panneaux :

- 7 panneaux de l'école publique sur la biodiversité en vert,
- 4 panneaux de l'école privée sur les métiers en orange,
- 5 panneaux de l'association « A la rencontre du passé » sur l'histoire de St Jean sur Mayenne en marron
- 1 panneau de présentation au début du sentier qui se situera au parking des deux écoles.

- Au départ du parking (**panneau 1= présentation**),
- nous cheminons vers le bourg puis nous invitons à prendre le chemin du Ravay (**panneaux 2= ancien lavoir et ancienne maison du ferronnier**) sur la droite
- et revenir ensuite sur nos pas pour continuer à travers le bourg, rue Maurice Courcelle (**panneaux 3= Maison de tisserand ; panneau 4 = l'Eglise ; panneau 5= les espèces du milieu urbain**).
- Nous continuons (**panneau 6= mur mérovingien**)
- et arrivons rue de la Mairie devant **la Chapelle Saint Trêche (Panneau 7)**
- Nous tournons tout de suite à droite vers la grotte (**panneau 8= Faune et flore en milieu souterrain ; panneau 9 =la grotte, un lieu de pèlerinage, panneau 10=faune et flore en milieu ombragé**)

- Nous revenons ensuite rue de la Mairie, nous la traversons au pont de l'Ernée puis nous cheminons le long de l'Ernée, entre l'Ernée et le lotissement de la Boistardière , l'ancien parcours « santé » ([panneau 11= Faune et flore le long de l'Ernée](#)).
- Il faut se rendre à la confluence des deux rivières ([panneau 12= le meunier](#) ; [panneau 13=l'éclusier](#) et [panneau 14= la confluence](#))
- puis revenir sur nos pas et traverser la passerelle (au-dessus de l'Ernée) et longer l'Ernée du côté de la station d'épuration ([panneau 15= l'eau à St Jean](#)) , le parc(le Moulin de Boisseau).
- De retour, rue de la Mairie, nous allons jusqu'au pont au-dessus de la Mayenne ([panneau 16 Histoire](#)),
- Nous continuons notre « ascension » et prenons la rue du Port afin d'accéder à l'espace de la mare ([panneau 17= les aménagements favorisant la biodiversité](#))
- et enfin revenir au parking.

➤ **La distance**

Un chemin d'environ 2,5-3km. Il serait bien d'estimer la longueur précise du chemin ainsi que le temps de balade.

➤ **Le nom**

Le nom de « chemin » fut préféré au mot sentier car le circuit comporte des passages dans le bourg, sur du goudron. Aussi, nous n'avons toujours pas de nom pour ce chemin...

Quelques idées ont été données : « Le chemin des curiosités » ; « le chemin des petits curieux » ou « le chemin des p'tits curieux »...etc. Mme Guerrier se propose de recueillir les idées de tous par mail (même ceux des enfants) puis de procéder à un vote dans les plus brefs délais.

➤ **Le balisage**

Nous devons aussi penser au balisage. Sur chaque panneau, un espace est prévu pour indiquer l'endroit du prochain panneau mais cela ne suffira pas : l'idée de « pas au sol » a été donnée, de panneaux de signalisation, de marques de peinture. Il est important que le chemin soit signalé sur le chemin du halage afin d'inviter les marcheurs à venir visiter St Jean sur Mayenne.

3- Parole au graphiste

M. Guerrier explique qu'il a reçu les derniers documents peu de temps avant la réunion et qu'il n'a pu tout consulter en détail. Il est important pour lui de recueillir tous les documents afin d'avoir une vue d'ensemble du projet. Il précise aussi que le travail pour détourer chaque image ou dessin prend du temps et qu'il est donc important d'avoir tous les éléments en amont. Si certains documents manquent, M.Guerrier rappelle qu'il faut les lui envoyer le plus rapidement possible. Il se peut qu'il demande une meilleure qualité de photo ou de scan en fonction des documents envoyés. Les personnes concernées seront contactées par M.Guerrier directement.

Concernant l'impression, M.Guerrier demande à la mairie des précisions : le support, la qualité de l'encre. Mme Robin indique que ce sera une impression sur Dibond et qu'ils s'assureront de la qualité de l'encre. Il faudra prévoir un vernis pour protéger les panneaux des intempéries, chocs et toute autre dégradation. Penser aussi aux bords perdus afin de le prévoir lors de la création du panneau.

4- Présentation précise des panneaux

Mme Robin présente un budget de 360€ pour 15 panneaux 42 x 60 (format A2). Après discussion, nous avons opté pour 17 panneaux 60x80 rectangulaires pour un budget d'environ 750€. Les panneaux étant plus grands, il sera nécessaire de prévoir deux poteaux pour chaque panneau.

5- Présentation des illustrations d'Anne Sophie Chevillard (alias Melle Fifi)



Après être allée dans les classes des deux écoles, Mme Chevillard explique qu'elle a récupéré tous les dessins proposés par les élèves et s'en est inspirée.

Par exemple, Lou-Anne avait dessiné une petite fille avec une robe colorée, nous retrouvons les mêmes couleurs sur le pull du renard :



Le choix s'est arrêté sur un renard et une chauve-souris. Les élèves de l'école publique les ont vus et ont adoré !

Elle a réalisé 13 illustrations avec le Renard et le chauve-souris puis d'autres dessins (papillons ; coccinelle...etc)

Beau travail !

6- La réalisation des deux panneaux de présentation du sentier et les plaquettes

Nous avons choisi de ne faire qu'un seul panneau de présentation au début du sentier au parking des deux écoles. Ce panneau présentera le chemin avec un petit texte. Mme Guerrier se propose de rédiger un premier jet à faire valider par l'ensemble des membres de ce projet. Y apparaîtra aussi, le plan global du chemin avec les éléments caractéristiques de St Jean sur Mayenne, les numéros des panneaux et leur bref descriptif.

Les personnages de Mme Chevillard y seront aussi présentés ; peut-être les faire se présenter et inviter les marcheurs à les suivre...(bulle de dialogue).

Enfin, nous afficherons les logos des partenaires.

Les membres du projet confirment bien à M. Duval, le choix de vouloir labelliser le chemin par l'association Mayenne Nature Environnement (le label « sur le chemin de la nature » déposé depuis 2006 par MNE).



7- Calendrier des rencontres et actions pour l'année 2016-2017 (réunion, inauguration....etc)

Bien entendu l'inauguration prévue en novembre 2016 sera reportée en mars-avril 2017. (Attention au droit de réserve des élus-élections). Une présentation du chemin est souhaitée par les organisateurs du Trail prévu début juin. Il serait intéressant que l'inauguration se fasse avant.

Une prochaine date est fixée le jeudi 15 décembre à 18h30. M.Guerrier confirmera l'horaire lorsqu'il aura pris connaissance de son planning. Si changement, Mme. Guerrier informera les membres que la réunion aura lieu plus tard à 20h30. Peut-être y associer les éco-délégués, sans qu'il y ait intervention de leur part mais pour qu'ils puissent prendre des notes et rapporter à leurs camarades l'avancement du projet.

Fin : 22h30